



15ème législature

Question N° : 40230	De M. Jean-Hugues Ratenon (La France insoumise - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Fin du repas à un euro	Analyse > Fin du repas à un euro.
Question publiée au JO le : 20/07/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le fait que le Gouvernement annonce la fin du repas en restaurant universitaire à un euro pour les étudiants non-boursiers. C'est un cataclysme pour des milliers d'étudiants et tout particulièrement pour les étudiants ultramarins. Alors que 55,8 % des étudiants déclarent rencontrer des difficultés pour se nourrir en raison de problèmes financiers, le maintien d'une telle mesure pour la rentrée était essentiel, mais les étudiants non-boursiers, soit trois étudiants sur quatre, vont payer un repas 3,30 euros. 73 % des étudiants sont exclus du système boursier et le montant maximal attribué se situe en-dessous du seuil de pauvreté. La réforme des bourses étudiantes tant attendue et promise n'est toujours pas à l'ordre du jour. Les étudiants ultramarins doivent être particulièrement aidés, du fait, soit de leur éloignement familial, soit de la cherté de la vie dans les outre-mers. Il lui demande si elle va prendre en compte les difficultés des étudiants et revenir sur cette décision de supprimer le repas à un euro.